Caromb le JdC

le Journal de Caromb

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

septembre 2009

Informations municipales, économiques et associatives - n° 5

C'est la rentrée !

Edito

Chers concitoyens et amis Carombais,

Septembre, c'est la **rentrée** générale, encore que pour beaucoup d'entre nous (nos amis agriculteurs, vignerons et tous les métiers concernés par l'accueil touristique) cela n'a pas été des vacances, loin s'en faut ! Rentrée des classes, d'abord, pour nos chers enfants, avec un travail important engagé par la commission de Daniel Favetier et Sylviane Mautouchet. Notre adjoint aux **écoles** vous détaille tout cela, un peu plus loin, dans un entretien avec l'équipe du *JDC* n° 5 que vous avez entre les mains.
Dans un autre domaine, les travaux attendus de **l'église** commencent.
Nous reviendrons aussi, dans cette édition, sur l'incroyable **programme d'animations estivales** que la belle vie associative carombaise et la commission des fêtes et la municipalité vous ont offert.
Une **« vitalité » conviviale**, culturelle et de loisirs comme on aime en voir !
Et les Carombais, qui attendaient cela, d'évidence, depuis longtemps, ont massivement répondu présents pour le plus grand plaisir des organisateurs !
Les vignes sont animées d'équipes travailleuses mais joyeuses…
Le temps se prêtera à de belles récoltes vers un grand millésime.

Chez nous les vendanges c'est la vie !

D'ailleurs, j'éprouve sincèrement une réelle fierté de voir notre village devenir de plus en plus vivant, de plus en plus heureux d'être ce qu'il est, et ce qu'il devient : c'est-à-dire un village de plus en plus confortable au quotidien, actif et animé, en plein progrès et fier de ses légitimes ambitions.

Quand on travaille dur, jour après jour, comme le fait à mes côtés, toute mon équipe municipale, je vous assure que cela fait du bien !

Bonne rentrée à tous !

Léopold Meynaud,
Maire de Caromb
et Vice-Président de la CoVe

Visite en mairie

Madame le Sous-Préfet a été reçue à Caromb !

Madame Marie-Gabrielle Philippe, Sous-Préfet de Carpentras, a fait les honneurs de sa visite à Caromb, en août dernier. Après s'être longuement entretenue avec Léopold Meynaud, notre Maire, elle a rencontré les adjoints présents, Mmes et MM. Danielle Michel, Richard Bellet et André Signouret, ainsi que les conseillères municipales, Sylviane Mautouchet et Isabelle Brusset.

On évoqua, bien sûr, tous les grands projets en cours (le futur centre nautique, le quartier Crochan, la Maison des Services dans l'ancien château, l'extension de la zone d'activités, la bibliothèque-médiathèque-pôle multimédia, l'imminente réfection de l'église, le nouveau hangar des services techniques, la sécurité, la protection du site du Paty en « Espace Naturel Sensible », etc.). Après quoi, le « vieux Caromb » a été visité, son histoire et ses charmes architecturaux appréciés. Madame le Sous-Préfet, avec sa qualité de dialogue habituelle, nota tout cela avec grand soin et orienta la Commune vers toutes les aides et subventions possibles, projet par projet. Madame le Sous-préfet a souligné le dynamisme de l'équipe municipale ainsi que la cohérence des projets en cours.

C'est dans une Salle des fêtes bien remplie que Monsieur le Maire de Caromb a fait, dans le cadre de sa politique de démocratie et de communication directes, un exposé sur le vaste projet de Centre aquatique intercommunal dont l'implantation a été attribuée après vote à la CoVe à notre commune, le 29 juin dernier, après d'âpres débats sur sa localisation et son coût (environ 8,8 millions d'euros après déduction des 30 % de subventions sur la somme totale).
« C'est avec ce type de projet, déclare Léopold Meynaud, que Caromb va trouver des solutions à son développement très attendu… Caromb est la plus pauvre des 25 communes de la CoVe et celle dont la population est la plus vieillissante… Nous nous devons de prendre toutes les mesures possibles pour qu'elle retrouve une dynamique que méritent sa situation centrale et ses nombreux atouts touristiques et économiques

Cérémonie

Les travaux à l'église Saint-Maurice

La Municipalité a invité le jeudi 2 juillet les riverains autour de l'église Saint-Maurice afin de les informer sur les travaux prévus aux alentours. C'est Monsieur Didier Repellin, architecte en chef des Monuments Historiques, qui a expliqué l'importance de cette action. Il y a au moins un siècle d'infiltrations à l'intérieur et les dégâts dus à l'humidité sont très visibles. Il préconise de décaisser le bâtiment pour « redonner une respiration aux murs ».
Les travaux débuteront à partir d'Octobre et dureront environ 14 mois, en deux tranches.
Les riverains ont été informés, bien évidemment, des modifications de circulation et de stationnement conséquents à ces incontournables travaux.

Entretien avec… Daniel Favetier, adjoint aux écoles, enfance et éducation

Le JDC : Daniel Favetier, vous êtes marié, deux enfants de 14 et 11 ans, vigneron dans l'âme, et vous dirigez, après votre père, votre propre cave particulière : le domaine « Lou Magnan ». Fort d'une première expérience de Conseiller Municipal, vous avez choisi en 2008 de vous engager plus en avant dans la vie municipale, en qualité d'adjoint à l'Enfance et à l'Éducation… « aux écoles », comme on dit chez nous. Vous étiez prédisposé pour ce faire ?

Daniel Favetier : On peut dire cela ainsi : je m'impliquais déjà en effet, au sein des activités de l'Amicale Laïque de Caromb, en diverses occasions, dont la fête annuelle des écoles, et j'en connaissais (et appréciais) tout l'engagement de ses bénévoles et leur attachement à l'éducation de nos enfants. Mon épouse travaillait, de son côté, à une efficace collaboration avec les parents d'élèves… bref, tout ce qui touchait à l'éducation de nos jeunes concitoyens nous concernait.

Le JDC : Daniel Favetier, votre collègue, Sylviane Mautouchet, s'implique beaucoup également auprès de vous ?

Daniel Favetier : Et comment ! Je tiens ici à l'en remercier. Mais il y a aussi tous les membres de notre commission de travail, le personnel communal, les enseignants et les intervenants : imaginez que notre groupe scolaire accueille, cette année, 278 enfants ; 112 en maternelle avec l'ouverture d'une 4e classe ; 166 en primaire (où, malheureusement, le départ de nombreux enfants vers le collège a entraîné la fermeture d'une classe déjà menacée). Ensemble, nous accomplissons une mission passionnante autour de projets pédagogiques annuels. Cela est une grande responsabilité collective.

Le JDC : Vous avez réalisé en peu de temps, de nouveaux aménagements. Lesquels ?

Daniel Favetier : Grâce aux efforts de la nouvelle municipalité de Léopold Meynaud, enfants, parents, enseignants et personnel ont vite apprécié les nouveaux aménagements, conçus collégialement, aux abords et dans l'école : le stationnement et le sens de circulation, des classes rénovées ; du matériel performant (photocopieurs et ordinateurs, par exemple) ; des locaux réorganisés : la tisanerie de la maternelle, les vestiaires de la cantine, la salle des enseignants, etc. ; l'étanchéité d'une toiture de la cantine ; les revêtements de sol, la salle de musique et le couloir de la cantine, l'aménagement et la protection du tapis de saut. Bref, en peu de temps, nous nous sommes efforcés de parer au plus urgent.

Le JDC : On nous a dit que d'autres grands projets sont déjà en phase d'étude. Lesquels ?

Daniel Favetier : Certains projets sont, en effet, bien avancés.
Une enquête a été menée auprès des parents, en juin dernier, pour définir les besoins en termes d'accueil périscolaire. Ce service sera mis en place pour répondre aux besoins des parents qui travaillent et dont les horaires ou la durée du trajet ne leur permettent pas d'être présents à l'ouverture et à la fermeture de l'école.
L'achat d'un terrain situé à proximité de l'école, pour un parking et une circulation rationalisée, est une priorité pour une meilleure sécurité de nos enfants.

À l'école maternelle, après un bilan thermique (isolation-chauffage), une réflexion sera menée sur les différents travaux à effectuer, notamment pour l'aménagement de la grande salle.

Le JDC : L'enfance, c'est aussi la gestion des périodes non scolaires ?

Daniel Favetier : Bien sûr ! Le centre de loisirs « Les Olivades » accueille désormais, depuis la rentrée dernière, nombre d'enfants, toujours le mercredi, et davantage encore pendant les petites vacances (camp de ski, etc.) avec un pic en juillet août.
Concernant la crèche « Capucine », en collaboration avec le service Petite Enfance de la CoVe, nous avons obtenu, auprès de la CAF, 15 places supplémentaires qui viennent alléger l'importante liste d'attente.
Et n'oublions pas les rencontres USEP pour lesquelles nous prenons en charge les transports. Vous le voyez, beaucoup de travail, mais l'investissement n'a qu'un but : nos enfants !
À tous, je souhaite une bonne année scolaire !

Visite des quartiers : le rendez-vous de Crochan

Dans le cadre des visites régulières dans les quartiers, le vendredi 3 juillet, M. le Maire Léopold Meynaud et quelques élus se sont rendus à la rencontre des habitants du lieu-dit « Crochan », inquiets sur le devenir de cette zone.
Après beaucoup de questions sur ce sujet, M. le Maire s'est montré rassurant et a exposé clairement aux habitants concernés les projets en cours, le dossier étant très complexe en raison du coût élevé du terrain.
La visite s'est étendue au chemin du Plagnol, au Ploutas et à la Baisse, un dialogue direct intéressant.

Des dictionnaires pour nos écoliers

À la fin de l'année scolaire, les 46 élèves du CM2 se sont vu offrir par la Municipalité, comme chaque année, le traditionnel dictionnaire encyclopédique. Ouvrage qui les accompagnera tout au long de leur scolarité.

Les travaux sur la commune de Caromb

1. Aménagements de sécurité route de Beaumes de Venise

5. Installation des panneaux feux et forêt au Paty

6. Travaux aux écoles : aménagement de la salle des professeurs et réfection du dallage côté cantine

2. Marquage des passages piétons Cours de la République

7. Voirie : aménagements de sécurité Ancien chemin de Carpentras

3. Travaux au stade : éclairage, clôtures et mise en place de l'arrosage automatique

8. Mise en place de coffrets électriques pour les festivités de la saison estivale

4. Travaux de voirie : Montée Chemin du Bouquier, Chemin de Crillon, Chemin sous les Aires, ancien Chemin des Prés et travaux de dégagement de la Mède

9. Débroussaillage des abords de chaussées sur l'ensemble du territoire

10. Travaux de sécurisation sur la route de Carpentras avec création de séparateurs de voie afin de réduire la vitesse des véhicules

Curage de la Fiole

Samedi 27 juin l'Association Syndicale Autorisée des eaux de Caromb (ASA) et ses bénévoles ont curé la Fiole du Chemin de l'Arinier. Cette association en sommeil depuis quelque temps a repris son activité le 25 septembre 2009 à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire.

Puits et forages

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Pour ceux qui en détiennent déjà un, il faut régulariser la situation en Mairie.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site www.forages-domestiques.gouv.fr. Les formulaires de déclaration sont téléchargeables sur ce site.

Les Amis de l'Ecluse animent le lac du Paty

C'est une toute petite association, certes, mais composée de passionnés et d'amis qui se dévouent pour continuer le travail entamé en 1941 par M. Marcel Morard, son président fondateur.

Monsieur Morard, à l'époque, a eu l'idée géniale de faire acheter par l'association des terrains jouxtant le magnifique Lac du Paty, et d'y aménager, petit à petit, une piste de danse, puis une buvette, ainsi que de nombreux éléments destinés à embellir le site, dont la fameuse passerelle en acier. Celle-ci permet au public de traverser le lac pour aller flâner sur la rive gauche et sur le barrage.
Dirigée désormais par Madame Lafond, l'équipe actuelle, malgré les faibles moyens financiers dont elle dispose, se démène pour organiser ou participer à de nombreuses manifestations, en rapport avec le Lac ou le Barrage du Paty.
C'est ainsi que cette année l'association a co-organisé deux conférences sur le barrage, proposé une projection du film *Elan Blanc* tourné en 1960 avec Paul Préboist, pour le plus grand plaisir des nombreux Carombais nostalgiques, dont certains avaient tourné en tant que figurants. Les danseurs et amateurs de musette n'ont pas été oubliés avec l'organisation de très nombreux bals, qui ont ravi tous les amoureux du site.
Effectuées en collaboration avec la gérance de la Guinguette du Paty, toutes ces manifestations sont gratuites, et elles ont attiré beaucoup de monde, parfois même plus que prévu !
A noter également que cette année, l'esplanade du site a eu l'honneur d'accueillir de nombreux élus lors de la conférence de presse de la CoVe.
Parmi les autres évènements de la saison estivale, les Amis de l'Ecluse ont eu également grand plaisir à accueillir sur la piste les amis danseurs du Free Boots Country, l'association de la vallée du Paty, ainsi que le festival de Tango Argentin.
Tout l'argent récolté par l'association est investi dans l'amélioration et l'agencement du site, un lieu magnifique et qui doit le rester.
Les Amis de l'Ecluse fondent beaucoup d'espoir dans la création par la Municipalité de l'« Espace Naturel Sensible » (ENS), qui permettra, par un apport financier à la hauteur des ambitions des amoureux du lieu, de conserver, de protéger et d'harmoniser les aménagements autour du Lac du Paty.
La saison 2009 se termine, l'hiver va permettre de réaliser quelques travaux, et l'équipe pense déjà aux manifestations à organiser pour l'année prochaine, (certaines surprises sont déjà prévues).
Le travail entamé par Monsieur Marcel Morard continue…

PIERRE MICHELIER

Projection au Paty du film Elan Blanc

L'association « Les Amis de l'Ecluse » tient à remercier la commune de Caromb pour sa collaboration au plein succès de la soirée cinéma au Lac du Paty où le film *Elan Blanc* a été projeté, un film de 1960, où de nombreux Carombais avaient fait de la figuration… Le soutien logistique de la Mairie (le prêt des chaises nécessaires au confort des spectateurs, ainsi que le prêt du matériel de projection), nous a aidés de façon très efficace. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et ses collaborateurs pour cette aide précieuse, sans laquelle, nous n'aurions pu réaliser cette « première » pour notre modeste mais dynamique association.

Mme Lafond, Présidente, Pierre Michelier, vice Président et l'ensemble des membres des « Amis de l'Ecluse »

Les rugbymen récompensés

Le 17 juillet 2009, les rugbymen, les dirigeants du CRC XV et leur famille ont été reçus dans la Salle du Conseil. À l'occasion de leur exploit du 16 mai, à savoir, le titre de champions de Provence en 4e série, les rugbymen se sont vu offrir des polos sérigraphiés.
Il fallait souligner cet exploit, d'autant plus admirable que cette année était celle de la reprise du nouveau club. La finale a été gagnée 14 à 10 face au RC Saint-Rémois.

Journées Sécurité Routière

Lors de la finale de la Sécurité Routière fin juin à Carpentras (après intervention aux écoles de Caromb), l'un des 4 jeunes Carombais finalistes (Bastien AMSTAD) a remporté le premier prix de l'épreuve organisée par l'Association. Félicitations.

La fête aux « Olivades »

Cet été les enfants du centre aéré « Les Olivades » ont enchanté les Carombais avec leur interprétation du spectacle « A la recherche de Peter Pan ». Bravo à ces talents !

Du côté du C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale)

LES PERMANENCES

• À compter du 1er septembre
Elles se tiendront le mercredi et le jeudi matin de 9 heures à 12 heures. Plus de permanence le jeudi après-midi.
Le CCAS est à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches administratives, de droits sociaux, de logement social etc… et établir vos dossiers de demande d'aide sociale ou aide à la dépendance des personnes âgées.
Nous vous rappelons que, sur demande, nous nous déplaçons à domicile aussi souvent que possible.

• À compter du 17 septembre
À 11 heures sur rendez-vous, le CCAS met à la disposition des Carombais, un écrivain public gratuit pour les aider dans la rédaction de lettres et courriers administratifs ou personnels.

LES ATELIERS POUR BIEN VIVRE L'ÂGE

Deux sortes d'ateliers sont mis en place dès septembre pour aider nos aînés à mieux vivre l'hiver qui s'annonce :

• Ateliers « pied »
C'est la reprise de ce qui a déjà été initié au premier semestre de cette année avec un succès tel, que le groupe des participants poursuit l'expérience en niveau 2 avec l'animatrice de la Fédération des Sports Pour Tous.
Un nouveau groupe de niveau 1 est appelé à se former pour une session qui se déroulera à compter du vendredi 25 septembre, à raison de 2 séances par semaine le lundi après-midi et le vendredi après-midi (une fois 1 heure et une fois 1 h 30), jusqu'à la fin décembre, sur douze semaines au total.
Il s'agit d'acquérir des techniques pour prévenir les chutes.
Ce ne sont pas des cours de gymnastique, c'est pourquoi celles et ceux qui ne pratiquent aucune activité physique peuvent y participer.
Le coût global de l'adhésion est de 6 euros, il comprend une assurance collective auprès de la Fédération Française des Sports pour Tous.

• Ateliers « bien vieillir » de la M. S. A.
Ils sont entièrement gratuits et ouverts à tous, même à celles et ceux qui n'ont jamais cotisé à la M.S.A.
Ces ateliers abordent tous les thèmes pratiques de votre vie quotidienne, qu'il s'agisse de la santé (savoir déchiffrer une ordonnance médicale…), de la nutrition, de la gestion du sommeil, garder les 5 sens en éveil, être bien dans son corps et dans sa tête… etc.
Ils se dérouleront le mardi après-midi, sur 2 à 3 heures, à compter de 14 heures à la salle des fêtes à partir du 22 septembre.
Renseignements et inscriptions les mercredis et jeudis matins à la permanence du C.C.A.S.

LE PORTAGE DE REPAS

Ce service connaît un succès grandissant et permet le maintien à domicile des personnes manquant d'autonomie.
C'est pourquoi des aides peuvent être accordées par le Conseil Général, au titre de l'Aide à la Perte d'Autonomie, la CRAM et diverses caisses complémentaires.
Nous vous rappelons que le prix du repas est de 7,10 euros, qu'il n'est pas obligatoire de le prendre tous les jours, ni même à jour fixe, pourvu que la commande soit faite par simple appel téléphonique l'avant-veille.

REPAS DE NOËL

Ce repas aura lieu le samedi 19 décembre 2009. Nous vous en communiquerons le menu ultérieurement.
Nous espérons vous réunir nombreux comme l'an dernier.
Un constat encourageant : l'espérance de vie a augmenté chez nos aînés et nous œuvrerons chaque année, pour rendre cette période la plus confortable possible.
L'envers de ce constat est que la salle des fêtes ne peut plus accueillir, avec ses 300 places, tous nos aînés de plus de 65 ans (nous en comptons plus de 650) et que nous sommes amenés à porter l'âge limite des inscriptions à ce repas à l'âge de 68 ans révolus au 1er janvier 2009.
Certains nous en voudront d'être ainsi considérés comme « trop jeunes » et nous leur présentons par avance nos excuses.

LE COLIS DE NOËL

Il sera distribué comme l'an dernier à domicile par les élus et les membres de la Commission extra-municipale « Nos aînés et affaires sociales » auprès de tous les habitants âgés de plus de 80 ans.
C'est l'occasion de faire le point avec chacun sur les difficultés qu'il rencontre et de lui faire exprimer ses souhaits.

À noter : Nous aimerions cette année recenser les personnes ne pouvant se déplacer vers une bibliothèque et qui seraient intéressées par un service de prêt de livres à domicile.

Et la grippe à Caromb ?

Pas de panique, mais savoir l'essentiel.

En cas de doute :
- ne pas se déplacer pour éviter de contaminer ;
- téléphonez à votre médecin traitant qui passera faire le diagnostic ;
- si urgence, téléphonez au 15.

Lavez-vous les mains avec du savon aussi souvent que possible : c'est par les contacts physiques que le virus se propage.
Si un cas est annoncé « officiellement » sur la commune : évitez de sortir et utilisez le plus possible le téléphone pour signaler vos besoins en ravitaillement, médicaments…
Assurez-vous, dans votre entourage, que vous ayez des personnes auxquelles vous pouvez faire appel en cas de besoin.
Sinon, appelez la Mairie : le CCAS va mettre en place un réseau de bénévoles qui effectueront les livraisons de denrées alimentaires et de première nécessité.
À toutes et tous nous vous demandons de nous signaler les isolements de personnes âgées, handicapées ou dépendantes dont vous avez connaissance.
Soyons solidaires sur notre commune.

L'Association des Jeunes Diabétiques (AJD)

L'AJD a participé cette année à la 13e édition de la « Rocherude » à Rochegude, qui a encore une fois battu les records de participation : 90 randonneurs, 340 coureurs.

L'organisation présidée par M. Jean Pascal Mouche, a été très généreuse envers les jeunes diabétiques.
Nous nous sommes vu attribuer la somme de 450 euros correspondante à la contribution volontaire de chacun. Merci à eux.

Dernière sortie de l'année scolaire pour l'AJD, cette fois direction : le Cirque Gruss.

Dès le matin, nous assistons au dressage de quelques chevaux par Alexis Gruss en personne, ensuite visite du Musée, guidée par Maud, qui nous raconte l'histoire de la famille.
Après une participation aux ateliers proposés par les enfants et petits-enfants de la famille Gruss et après le pique-nique, nous assistons à la répétition du prochain spectacle qui va être présenté à Paris cet hiver.
Nous nous installons ensuite pour assister au grand spectacle du week-end intitulé « Gipsy ».
Nous avons été satisfaits de la qualité de l'accueil et du spectacle. La journée s'est terminée par une photo souvenir de cette belle journée.
Merci à toute la famille Gruss.

CHRISTIAN MAUTOUCHET

Prévention et lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante dont le pollen provoque des allergies : 6 à 12 % de la population exposée y est très sensible. Sa période de pollinisation s'étend de mi-août à début octobre.

Elle prospère dans les terrains dénudés, les remblais, les sols peu ou mal entretenus : friches industrielles, lotissements en cours de construction, chantiers, bas-côtés, terrains vagues, voies de communication, jachères mais aussi dans les jardins, et dans certaines cultures et chaumes.
L'ambroisie génère des nuisances importantes auprès de la population et constitue un risque réel pour la santé publique.
En conséquence, les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants de propriétés, et les gestionnaires de domaines publics de l'État et des collectivités territoriales ainsi que les exploitants d'ouvrages linéaires, en particulier de voies de communication, sont tenus de prévenir la pousse de plant d'ambroisie et de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.
Les techniques de prévention et d'élimination suivantes doivent être privilégiées : végétalisation, arrachage, fauchage ou tonte répétés, désherbage thermique.

Réf. : Arrêté préfectoral du 31 juillet 2003 prescrivant la destruction obligatoire de l'ambroisie.

Comité communal des feux de forêt

Une première dans le Nord-Vaucluse, et belle initiative du Comité Communal des Feux de Forêt et de la Mairie de Caromb que celle de mettre des pancartes à l'entrée des chemins qui permettent d'accéder aux massifs forestiers, et d'indiquer s'ils sont ouverts ou fermés par arrêté préfectoral.

Éric Salvi nous informe, qu'en temps normal les 16 panneaux indiqueront « massifs forestiers ouverts », et dès que les services de la Préfecture feront parvenir en Mairie l'arrêté stipulant que les massifs sont fermés, les membres du comité, ayant chacun un secteur, ouvriront les panneaux informant en quatre langues de la fermeture des massifs au public.
Les barrières Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) à l'entrée de « La Chapelle » et de « La Madeleine » seront également fermées, dans le cas de risques exceptionnels.
Merci au personnel communal qui a œuvré pour la pose des panneaux.

À noter : les Maires des Communes ont l'obligation d'informer le public sur ces arrêtés préfectoraux à toutes les entrées des chemins forestiers.

La brocante du 14 juillet

Cette année encore, la Brocante du 14 juillet a connu un très beau succès.

Malgré la chaleur, pas moins de 163 participants ont tenu leur stand avec bonne humeur et persévérance, installés de 7 heures du matin jusqu'à 19 heures.

La fréquentation a été importante et le troc a bien fonctionné, beaucoup trouvant l'objet recherché, parfois depuis longtemps…
Fabien Montanari, organisateur et responsable de cette manifestation, n'a pas ménagé sa peine. Il a été récompensé par le bon déroulement et le plein succès de cette journée en tous points réussie.

La flore locale adaptée au climat méditerranéen

Le climat méditerranéen se différencie des autres climats par ses températures, par un régime spécifique des pluies et des vents. La Provence est soumise à l'influence des vents de terre, l'air est sec, les pluies sont rares mais très violentes. Le mistral donne au climat de Provence toute son originalité.

Les précipitations se concentrent pendant les périodes printanières et automnales en étant parfois violentes. Les mois d'été restent très chauds et très secs avec des températures quotidiennes qui dépassent parfois les 35°, seuls quelques orages rafraîchissent l'atmosphère vers la fin août. Les mois de janvier et de février peuvent être très froids et les températures peuvent descendre en dessous des -10°.
Tous les végétaux méditerranéens ont ainsi une période de croissance limitée au printemps et à l'automne en fonction de cette répartition spécifique de la pluviométrie. L'été, toute la nature entre en repos de végétation et les couleurs disparaissent.
La plupart des végétaux des espaces naturels de la commune ont des caractéristiques morphologiques qui leur permettent de s'adapter au vent et à la sécheresse : un feuillage persistant, elliptique (romarin, lavande, olivier, hélianthème…), pubescent (ciste cotonneux), ou réduit en épine (genêt scorpion). D'autres espèces herbacées passent l'été sous terre sous forme de bulbes ou de tubercules (orchidées, asphodèles, muscaris, tulipes…).

Le fleurissement estival

Le village a été tout particulièrement fleuri cet été.

Il est difficile d'envisager un fleurissement avec la difficulté d'utiliser des plantes typiquement méditerranéennes dans les jardinières et les différentes suspensions. Le service espaces verts a opté pour une concentration des points de fleurissement composés principalement de plantes annuelles à fleurs ou à feuillage décoratif. Ce choix a permis une meilleure gestion de l'arrosage et un effet d'impact plus important. Cette orientation peut être critiquée car il faut reconnaître que ces plantes sont particulièrement gourmandes en eau, mais le fleurissement coloré est particulièrement apprécié par la population.
Pour les autres points d'aménagement de la Commune, la politique du choix de végétaux méditerranéens est poursuivie avec la combinaison de mise en place de paillages. D'autres points de fleurissement écologiques, ne nécessitant pas d'arrosage, seront mis en place à l'automne aux entrées de ville pour les voir en fleurs dès le mois d'avril et le mois de mai.

Dance Floor

La Commission Jeunesse et Loisirs organise et encadre, pour les collégiens du village, un dance floor. Avec D.J. ADRIEN

Le 31 octobre 2009 de 19 heures à 23 heures

Possibilité d'inviter 4 copains/copines
Entrée Gratuite, inscription à la Mairie

30e anniversaire pour les Vieux Crampons une association en pleine forme

Au cours de la saison 2009-2010, les Vieux Crampons vont fêter en « grandes pompes » leurs 30 ans d'existence. Au programme, deux manifestations d'envergure avec tout d'abord, en novembre, la venue exceptionnelle à Caromb du célèbre groupe des Boney M. pour une soirée disco qui s'annonce grandiose. Ensuite, fin mai, tout le monde sera invité pour un Corso dans le village suivi d'une grande fête au stade. C'est clair, le club des Vieux Crampons est un trentenaire qui a la pêche !

Qu'est ce qu'un Vieux Crampon au juste ? Durement comparé à un vieux mamelon en fer fatigué, sous la semelle, d'avoir trop embrassé le gazon, certains pourraient penser que c'est un footballeur en voie d'extinction. Comment se définit-il lui-même ? Où vit-il ? Quelles sont ses habitudes et ses petites manies ? *« C'est avant tout quelqu'un qui ne veut pas refermer complètement la parenthèse de sa vie sportive*, répond calmement Jean-Louis Chaumard, l'un des fondateurs. *Ensuite, jouer avec les Vieux Crampons à Caromb, cela a toujours rimé avec convivialité, esprit de groupe et ouverture vers l'extérieur. À notre époque, par exemple, nous organisions chaque année des rencontres avec nos amis allemands ou avec des équipes comme Tinqueux (près de Reims), Crémaux, les sous-mariniers de Toulon, Embrun, Bourg-Madame (près d'Andorre) avec lesquelles nous avions noué des liens très forts »*. Cette tradition s'est perpétuée ensuite grâce à plusieurs années de rencontres, généralement sur un long week-end, avec Thorens (près d'Annecy), des week-ends à la neige ou encore, en 2008, avec le déplacement de l'équipe actuelle en Allemagne, dans le cadre du jumelage. *« Cela se fait souvent par des connaissances*, explique Jean-Pierre Soard ancien président. *À l'époque d'Annecy, c'est Jean-Charles Dufour, un carombais ayant ouvert un dépôt de vin là-bas, qui nous avait permis de déclencher les hostilités, à savoir près de 10 ans de rencontres et de fêtes communes. »* C'est qu'après le match de football, joué généralement le samedi après-midi, s'ensuivait une grande fête où les Vieux Crampons se donnaient souvent en spectacle, comme s'en souvient Claude Fouquet, ancien trésorier. *« On montait sur scène pour chanter, faire des jeux. Je me rappelle qu'on avait fait les nains, les romains ou encore une parodie de danse classique. Nous avions même monté un parti politique, le Centre Uni Libre (le C.U.L.). Franchement, ce sont de sacrés souvenirs, on rigolait bien. »* Selon Jean-Louis Chaumard, cette tradition du spectacle remonte au tout début des échanges avec l'Allemagne : *« Rendez-vous compte, on découvrait des gens qui étaient exceptionnels dans l'animation. Grâce à leur bonne humeur, les Allemands nous entraînaient dans leurs chansons à geste et à boire. On se levait, on s'asseyait, on trinquait et ça repartait de plus belle pendant des heures. À tel point que les carombais en faisaient presque un complexe. On s'est dit comme ça qu'on n'allait pas rester « couillons » toute notre vie. Alors, on s'est mis nous aussi, à l'aide de quelques femmes de joueurs, à créer des chansons, des sketches, des danses humoristiques qui ont servi à animer toutes nos rencontres. »* Aujourd'hui encore, le vendredi soir à la Brasserie du Cours, c'est parfois la cornemuse du Connemara ou Christophe Maé qui accompagne la dernière mi-temps des Vieux Crampons. La fête mais aussi des découvertes plus culturelles comme des balades sur la Marne, les nombreuses sorties organisées par le jumelage ou encore, par exemple, la visite d'un haut lieu de la Résistance près d'Annecy. À Caromb, les invités découvraient la Provence et ses vieilles pierres sèches, le Paty, les caves et bien sûr le Ventoux. *« Une fois, on a même emmené les joueurs d'Annecy à la fontaine de Fonfiole pour mettre de l'eau dans leur pastis »*, en rigole encore Jean-Pierre Soard. *D'ailleurs, aujourd'hui encore, certains d'entre eux viennent toujours passer leurs vacances dans le coin »*.

L'équipe des Vieux Crampons qui, en 1980 devant 1 500 personnes, rencontra le Variété Club de France au Stade Paul Sauvan de Caromb.

Des débuts difficiles

C'est en Allemagne, avant même le début officiel du jumelage, que l'idée de créer une équipe d'anciens footballeurs a germé dans la tête de Jean-Louis Chaumard. Parti outre-Rhin pour encadrer une équipe de minimes carombais avec Serge Alexandre et Gérard Vial en 1975, l'invitation avait été formulée par leurs hôtes. *« Ils voulaient disputer un match contre nous, les plus anciens. Il faut dire que chez eux, à l'époque, la pratique du football en vétérans était bien plus ancrée qu'en France. »* De retour, Jean-Louis Chaumard se met alors en quête de trouver des joueurs motivés pour cette aventure qui débutera l'année suivante par la première rencontre de quelques vétérans de Caromb à Scholborn. *« Une douzaine de joueurs avec leurs épouses faisaient partie du voyage. On avait perdu 1 à 0, ce qui était tout à fait honorable. On y a pris goût. Alors, de retour d'Allemagne, on s'est mis à chercher des équipes autour de Caromb pour faire des matchs »*. Ce ne fut d'ailleurs pas forcément un long fleuve tranquille car, à l'époque, les clubs ne voyaient pas forcément d'un bon œil leurs joueurs de 35 ans abandonner les équipes réserves pour jouer avec les plus anciens. Sans éclairage, les matchs se déroulaient le samedi après-midi… quand le terrain n'était pas utilisé par les équipes de jeunes. *« Nous n'étions pas bien vus par tout le monde. »* Après une paire d'années de balbutiement, un événement particulier va alors précipiter le mouvement. *« Un samedi,* se souvient Jean-Louis Chaumard, *nous sommes arrivés et il y avait un écriteau sur le stade indiquant que la pelouse serait désormais réservée aux matchs dits « officiels »*. *À partir de là, en 1979, nous avons fondé officiellement l'association des Vieux Crampons dont Dominique Perroud est devenu le premier président. »* Une association qui, chaque vendredi soir, a rythmé la vie de près de 130 joueurs pendant 30 ans. *« Moi, j'ai arrêté à 62 ans,* se rappelle, un brin nostalgique, Claude Fouquet. *C'est sûr que les premiers vendredis sans avoir à préparer mon sac, j'avais un petit pincement au cœur. »*

De 1979 à 2009, trente années se sont donc écoulées et l'équipe actuelle est bien résolue à perpétuer la tradition. *« Pour nous,* explique Nicolas Ambrogini le président, *c'est important de fêter dignement ce 30e anniversaire. J'ai demandé à tous les joueurs de se mobiliser afin de réussir à rassembler les différentes générations de Vieux Crampons et un maximum de carombais autour de deux manifestations importantes qui marqueront la saison 2009-2010. Nous allons même essayer de sensibiliser quelques équipes des villages voisins, contre qui nous jouons le vendredi soir »*.

Les Boney M. pour les 30 ans

Le programme des festivités constitue un véritable défi à relever avec la présence, tout de même hors du commun à Caromb, du célèbre groupe des Boney M, le samedi 14 novembre prochain. Qui n'a pas encore en mémoire les célèbres tubes *Rivers Of Babylon*, *Sunny*, *Daddy Cool* ou encore *Rasputin* ? *« 1979, c'était en plein dans les années disco,* rappelle Gilles Bedos, l'un des mentors de cette soirée. *Nous avons voulu donner un signe très fort pour ce 30e anniversaire avec une tête d'affiche*

Le groupe actuel des Vieux Crampons, au printemps 2009, lors de la remise des nouveaux maillots devant la Brasserie du cours.

exceptionnelle. D'habitude, nous proposions plutôt une soirée de type cabaret. Cette année, pour les 30 ans, ce sera une ambiance un peu renouvelée et différente avec ce thème du disco. »

Ensuite, le 29 mai 2010, les Vieux Crampons clôtureront cet anniversaire par un grand rassemblement festif en plein air. En effet, l'association organisera son 3e corso dans le village qui sera suivi, au stade, de matchs de football costumés et humoristiques entre les équipes de chars ou encore entre les anciennes gloires. Un match de gala opposera également l'équipe actuelle aux anciens de l'Olympique d'Avignon. Sur place, une grande exposition du souvenir retracera 30 années de bons moments du club. « *C'est une constante,* ajoute Jean-Louis Chaumard. *Les Vieux Crampons ont toujours aimé organiser de grosses manifestations populaires, en 1980, nous avions fait venir le Variété Club de France avec Nestor Combin, Di Nallo et autres vedettes de l'époque. Cela avait été une sacrée fête ! »* Les anciens y confirmaient même leur sens certain du spectacle avec l'arrivée en hélicoptère du célèbre animateur d'RMC, Patrick Roy, qui donna le coup d'envoi d'une rencontre de gala suivie par 1 500 personnes au stade Paul Sauvan.

Pour le 30e anniversaire, l'équipe du président Nicolas Ambrogini a donc décidé de mettre les petits plats dans les grands afin de perpétuer la tradition des Vieux crampons à Caromb. « *Nicolas est venu jouer très tôt avec nous,* raconte Jean-Pierre Soard. *Je me souviens même d'un tournoi organisé par les pompiers de Moirans. On l'avait monté avec nous, en moto, et il avait découvert l'état d'esprit des Vieux Crampons. On vient d'abord pour jouer au ballon mais aussi pour se retrouver et passer de bons moments ensemble. »*

Jean-Luc Bourdeau, Secrétaire des Vieux crampons

Les dates à retenir

• **Samedi 14 novembre 2009**
GRANDE SOIREE DISCO avec les BONEY M, à la salle des fêtes de Caromb.
50 euros la soirée complète avec apéritif offert, menu gastronomique (le Mise en Bouche, traiteur à Crillon), spectacle DISCO avec les BONEY M. et nuit dansante.

• **Samedi 29 mai 2010**
CORSO dans le village, matchs de football costumés et humoristiques au stade, match entre anciennes gloires, match de Gala entre l'équipe actuelle des Vieux crampons et les anciens de l'Olympique Avignon, expo-photos du souvenir, repas en plein air et soirée dansante.

Pour tout contact ou demande de renseignements : Nicolas Ambrogini (Tél. 04 90 37 66 03) ou Daniel Favetier (Tél. 04 90 62 34 78).

Les Vieux crampons aujourd'hui

Gardiens : David Girard, Thierry Verdier. **Défenseurs :** Gilles Chaumard, Vincent Sanchez, Christophe Didier, Gilles Bedos, Daniel Berthollaz, Frédéric Reynaud, Jean Marc Barthélémy, Eric Barjavel, Rémi Sada. **Milieux de terrain :** Nicolas Ambrogini, André Moralès, Alain Areski, Isdraël Strollo, Xavier Gentil, Daniel Favetier, Jean Luc Bourdeau, Mohamed Astaoui. **Attaquants :** Bernard Poujetoux, Alain Paul, Jérôme Michel, Stéphane Ripert, Patrick Messilier. **Coach :** Antoine Egea.

Les Vieux Crampons Près de 130 joueurs depuis 1979

Albaladejo Paul
Albéa Manuel
Alcala José
Allègre Kéké
Allemand Claude
Ambrogini Nicolas
Areski Alain
Arnaud Francky
Arocas Didier
Astaoui Momo
Astruc Jean-Philippe
Aujard Catot Yves
Ayme Albert
Azzinari Mario
Barjavel Eric
Barjavel Fabien
Barthélémy Jean-Marc
Bedos Gilles
Belmonte Tino
Benoudiba Momo
Bertollaz Daniel
Blanc Claude
Bonet Augustin
Boni Michel
Bonnet Manuel
Bonnet Jean-François
Bottani François
Bourdeau Jean-Luc
Boyer Jean-Pierre
Branche Jean
Brun Gérard
Cayol Marc
Charasse René
Charasse Jean-Guy
Chardon Jean
Chardon Thierry
Charrasse Bernard et André
Chaumard Jean-Louis
Chaumard Gilles
Chavagnat Pierre
Colin William
Combel Jean-Louis
Combel Lucien
Cornillac Christian
Dany Alain
David Henri
Davin Bernard
Degli Esposti Serge
Dethès Gérard
Didier Doye
Egéa Antoine
Egéa Jean-Pierre
Estienne Maurice
Fauroux Jean-Marc
Favetier Daniel
Fouquet Claude
Fouquet Robert
Gaponiuk Patrick
Gaudibert Bernard
Gélifier Patrick
Gentil Xavier
Girard David
Girard Paul
Gourru Thierry
Guérin Gilbert
Hacquart Jean-Luc
Haut Thierry
Heyraud Rémi
Jaume Guy
Le Berre Yves
Leydier Gérard
Mallet Stéphane
Mathieu Christian
Mathieu Louis
Maufras Lionel
Mausselard Renault
Messilier Patrick
Michel Jérôme
Mollot Raynald
Morales André
Morard Thierry
Morin Jean-Pierre
Morin Jean Christophe
Netter Pascal
Nouveau Jean-Pierre
Ortéga Manu
Paul Alain
Pèbre Christophe
Pèbre Rolland
Perroud Dominique
Persicot Rolland
Pinéro Christian
Plat André
Pons Michel
Poujetoux Bernard
Ravoux Daniel
Rébagliato Georges
Reymond François
Reynaud Frédéric
Ripert Stéphane
Rogier Paul
Roux Didier
Roux Christophe
Sada Rémy
Sanchez Vincent
Santene Gérard
Sigaud Alain
Signouret André
Soard Jean-Pierre
Soard Titin
Soumille Samuel
Strollo Isdraël
Terryn Michel
Varley Eric
Vayson Gérard
Vayson André
Verdier Thierry
Vitré Serge

Avis de recherche

Dans le cadre du projet « mémoire comtadine » la Compagnie Cortina (association loi 1901) collecte des films de familles ou films amateurs qui ont été tournés en Région PACA et bassin méditerranéen. En échange la Compagnie Cortina prend à sa charge le financement du transfert des films et remet une copie DVD au déposant.
Le déposant récupère et garde ses films. La Compagnie Cortina utilise, elle, une copie numérique des films. Une convention est signée entre les deux parties permettant d'utiliser dans les œuvres les images tournées par le déposant.
La Compagnie Cortina est financée par la CoVe, la DRAC, le Conseil Régional, le Conseil général et la ville de Carpentras.
Vous pouvez nous contacter au 09 52 98 36 15 ou par mail à : memoirecomtadine@free.fr.
http://lacompagniecortina.e-monsite.com

La propreté de notre ville : l'affaire de tous !

• La ville de Caromb accentue la lutte contre les déjections canines. La propreté est un élément essentiel de notre qualité de vie, de notre image.
• Les **déjections canines** sont de **véritables fléaux** alors que chaque jour, des agents municipaux assurent le nettoyage de la ville. Les propriétaires de chien doivent faire preuve de **civisme**. Le problème des déjections canines traduit un manque de **citoyenneté** et de **respect d'autrui**. Nous faisons appel aux propriétaires de chien afin que Caromb reste une ville accueillante où il fait bon vivre.
Pour cela, utiliser les **sacs** prévus à cet effet (Ils sont en plastique biodégradable et **disponibles gratuitement** : à la **mairie**, au **poste à essence** et à l'**office du tourisme**). Aidez-nous à garder une ville propre. Nous comptons sur vous !
• **Rappel : Article R. 632-1 du code pénal** : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique ».
• La plupart des propriétaires de chiens appliquent les règles élémentaires d'hygiène et de propreté en collectant systématiquement eux-mêmes les déjections de leur animal avec un sac plastique.
La municipalité est prête à agir vigoureusement contre la minorité de personnes qui ne respectent pas ces règles en ne ramassant pas les déjections de leur animal ou en le laissant divaguer.
Votre chien ne peut circuler sur la voie publique que s'il est tenu en laisse, en aucun cas vous ne devez le laisser errer seul. Vous êtes responsable des dommages qu'il peut occasionner.

Avec la collaboration de la Mairie
de Leportel-Plage

Don du sang

Le don du sang lance un appel à tous : pensez à donner votre sang. Pour donner, il faut être âgé de 18 à 71 ans.
Le Vaucluse a besoin de 100 poches de sang par jour, il n'y a aucun produit de remplacement.
Le don du sang est un geste simple qui peut sauver des vies. En France seulement 4 % de la population donne son sang, c'est trop peu. La Région PACA n'est pas autosuffisante.

Prochaines Collectes de sang

À la Salle des Fêtes de Caromb.

Le **2 octobre 2009** de 15 h à 19 h 30

Le **27 novembre 2009** de 15 h à 19 h 30

Inter club de l'amitié de Caromb

Après deux mois de vacances, le Club de l'amitié a repris ses après-midi récréatives depuis le jeudi 3 septembre 2009.
Tous les jeudis après-midi, les adhérents sont accueillis à la Salle des Fêtes de Caromb pour se distraire en jouant à la belote, rami, scrabble, etc. Tous les jeudis du mois de Septembre au mois de Juin de l'année suivante sauf jours fériés ou fêtes : goûter et loto.
Nombreuses sorties, repas, spectacles durant l'année. Si vous voulez passer un moment de convivialité, venez nous rejoindre.
Adressez-vous pour cela en téléphonant au :
04 90 35 60 19 Mme Blanche Ayme
04 90 62 47 79 Mme Lucienne Longeard
Voici les grands rendez-vous de la rentrée de l'Interclub de l'amitié et son programme :
• les jeudis 1er, 8, 15, 22 et 29 octobre 2009 à 14 h 00 : Jeux, goûter, loto, toujours à la Salle Polyvalente
• n'oubliez pas le dimanche 11 octobre 2009 à 12 h 00 : Repas dansant avec animation
• les jeudis 5, 12, 19 et 26, novembre 2009, à 14 heures : : Jeux, goûter, loto, toujours à la Salle Polyvalente
• attention le lundi 16 novembre 2009 : Soirée André RIEU à Marseille
• et le samedi 28 novembre 2009 : Sortie Gibier (à confirmer)
• les jeudis 03, 10, 17 décembre 2009 à 14 heures : Jeux, goûter, loto, toujours à la Salle Polyvalente
• et le samedi 19 décembre 2009 « Age Tendre et tête de bois » (A confirmer)
• vendredi 8 janvier 2010 : Après-midi récréatif pour fêter « les Rois »

Journées découverte et initiation maçonnerie à la pierre sèche

L 'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale) en collaboration avec la commission environnement de la Commune, vous propose de participer à une ou plusieurs journées d'initiation aux techniques de construction en pierres sèches (murets de soutènement ou d'enclos, calades, cabanes et bories).
Ces journées se dérouleront le samedi sur le Sentier du Petit Patrimoine Rural du Paty (31 octobre 2009, 20 février 2010, 20 mars 2010, 24 avril 2010, et 29 mai 2010).
Conditions : cotisation annuelle à l'APARE 25 euros pour l'assurance et l'adhésion. Participation individuelle pour chaque journée de stage : 20 euros pour l'encadrement technique
Pour chacune de ces journées rendez-vous à 9 h 30 au Pont du Lauron (fin de la journée à 17 h 30).Inscriptions et renseignements complémentaires à la Mairie ou à l'Office de Tourisme.

Comité de Jumelage Caromb-Glashütten

Le comité de Jumelage de Caromb organisera comme il le fait depuis plusieurs années son célèbre marché de Noël allemand en compagnie de nos amis de Glashütten. Celui-ci se déroulera le 12 décembre 2009 et nous serons très heureux de vous y accueillir.

La page de l'Office de tourisme

Programme

Samedi 10 octobre 14 h 00	Semaines saveurs SMAEMV balade Moulin Haut, Pré Fantasti, Coupinottes et apéritif au Lac du Paty
Samedi 10 octobre 16 h 00	Semaines saveurs SMAEMV balade colline du Paty, découverte des cultures anciennes et petit patrimoine rural, apéritif au Lac du Paty
Samedi 17 octobre 18 h 00	Concours du meilleur « tian de faiou » Cave Saint Marc
Dimanche 18 octobre	Marché des Producteurs Sault
31 octobre et 1er novembre	Week-end portes ouvertes artistes et artisans d'art, Caromb et environs
Dimanche 8 novembre 18 h 00	Concert orgue et trompette église Saint-Maurice
14 au 21 novembre	Exposition vente d'affiches Office de Tourisme
12 et 13 décembre	Vin et marrons chauds devant la Chapelle des Pénitents (marché des Arts Ô Soleil)

Un Cd-rom souvenir pour 3 € !

Un Cd-rom (avec **plus de 180 photos de la Fête de la Figue 2009** où chacun se reconnaîtra) est en vente à l'Office de Tourisme au prix de 3 euros. TV Ventoux a réalisé une vidéo sur l'événement. Pour la découvrir sur internet, se rendre sur www.ventoux-tv.com, puis cliquer sur « Une confrérie pour la figue ».

Confrérie de la figue longue noire de Caromb : le baptême du feu !

Le dimanche 19 juillet dernier, la Confrérie de la Figue Longue Noire de Caromb faisait son baptême du feu lors de la 3e Fête de la Figue de Caromb.

Le Grand Maître Alain Jabouin et ses confrères étaient fiers d'accueillir huit confréries : celle de l'Italie, invitée d'honneur, les Bécos Figos (venus de l'Hérault), les Tindoulets (de l'Ariège), les Amis de la Figue (du Var), les confrères de l'Ail de Piolenc, la Clairette de Die (de la Drôme), les Goutevins de l'Enclave des Papes et le Plant de Vigne de Caromb.

Pour son premier chapitre, les Confrères ont intronisé de nombreuses personnalités : Jean-Michel Ferrand, député du Vaucluse ; Nadine Peris, conseillère régionale PACA ; Michel Bayet, conseiller général du canton de Carpentras nord, Maire de Sarrians ; Max Raspail, conseiller général du canton de Mormoiron, Maire de Blauvac ; Fabrizio Buriechi, adjoint du Maire de Carmignano (Italie) ; Léopold Meynaud, Maire de Caromb, tous défenseurs des produits vrais de notre terroir et qui ont reconnu la grande valeur de notre figue longue noire de Caromb.

Le public a apprécié le défilé coloré des Confréries, des Comtadines, et du groupe musical « les Coustadous » dans les rues du village, au milieu des nombreux stands d'exposants et de producteurs. Le déjeuner des Confréries s'est déroulé à la salle des fêtes de Caromb dans une ambiance festive particulièrement conviviale. Bref, une excellente journée qui restera gravée dans les mémoires.

Dans les prochaines semaines notre Confrérie se rendra aux Fêtes de la Figue de Nézignan Lévêque, Solliès-Pont et du Mas d'Azil.

Maud Lejeune

Fête de la figue : un 19 juillet 2009 mémorable !

Tout d'abord ce furent les premiers signes avant-coureurs qui ne laissèrent place à aucun doute : le village se faisait une beauté ! Une multitude de petits rubans argentés et de couleurs s'agitaient, frissonnaient, ondulaient, s'emmêlaient au gré du vent…

A y regarder de plus près, on se rendit vite compte que les couleurs des rubans correspondaient étrangement aux couleurs de la figue longue noire de Caromb et à son feuillage… !

C'est ainsi que, dès le vendredi 17 juillet au petit matin, la circulation était devenue plus que chaotique sur le cours de la République… : la nacelle de la CoVe était venue prêter main-forte pour accrocher bien haut les guirlandes patiemment confectionnées : des guirlandes encore aux couleurs de la figue, des guirlandes aux couleurs de l'Italie, aussi, qui était, rappelons-le, l'hôte d'honneur de l'édition 2009 !

Le village était paré pour une grande fête !

Une grande fête dont les premières mesures furent celles du trompettiste Thierry Caens et de l'accordéoniste Olivier Urbano, tous deux venus jouer le samedi soir pour notre plaisir : une musique de grande qualité offerte par deux musiciens renommés, heureux de jouer, tout simplement, sur une place de village, à l'ombre du Beffroi qui lui, du coup, en oublia de sonner les dix coups de 22 heures..

Le lendemain, avant même que l'aurore ne pointe ses premières lueurs, les petites mains étaient déjà à l'ouvrage pour terminer la décoration du village ! Le podium se transforma en une toile impressionniste dont une partie rappelait Van Gogh et ses tournesols, le tracteur croulait sous les fleurs et les escaliers de la Chapelle des Pénitents Gris se gonflaient d'aise sous le lierre qui les recouvrait. Savaient-ils que plus d'un millier de visiteurs allaient les emprunter, le jour même, pour admirer et découvrir, au son du saxophone, les différentes expositions présentées ?

Des images et des souvenirs forts !

Au lieu de raconter la fête, que chacun a vécue à sa manière et à sa dimension (il y aurait un livre à écrire sur cette grande fête du bonheur collectif carombais !), voici comment se procurer quelques images, témoins des moments forts de la journée. Mais il est un point sur lequel nous nous devons d'insister : c'est que, si cette fête doit perdurer, ce que tout Carombais souhaite vivement, bien évidemment (car la figue longue noire est désormais liée à Caromb à tout jamais), cela ne pourra se faire, à l'avenir, qu'avec un plus grand nombre de bénévoles tant, parvenir à un tel succès, est exigeant ! (Le comité organisateur lance donc un appel pressant à toute personne souhaitant s'investir dans la préparation et l'organisation de cette fête : préparation d'affiches, affichage, préparation de la tombola, permanence sur différents stands et en différents endroits lors de la fête, accueil des officiels et des confréries, accueil des exposants, etc. Pour toute information, s'adresser à l'Office de Tourisme de Caromb. D'ores et déjà la date du dimanche 11 juillet 2010 est retenue !). Merci à tous.

Daisy Froger-Droz,
Présidente de l'Office de Tourisme de Caromb

L'Agenda de Caromb

Vous trouverez le détail de ces animations page 11 et sur notre site internet.

• ***21/09:*** reprise du Cinéval. 18 h 30, 20 h 30

Octobre

• ***Vendredi 2/10:*** Salle des Fêtes, Théâtre - Automnales, Les Masqués

• ***Samedi 3/10:*** Salle des Fêtes, Théâtre - Automnales, Les Masqués

• ***Dimanche 4/10:*** Salle des Fêtes, Théâtre - Automnales, Les Masqués

• ***Lundi 5/10:*** 17 h 30, Salle des Fêtes, Cinéval, Numéro 9

• ***Lundi 5/10:*** 20 h 30, Salle des Fêtes, Cinéval, *Partir*

• ***Samedi 10/10:*** 9 heures à 12 heures, Place de la Mirande 18e ronde des Côtes du Rhône, 70 véhicules de collection, Commission Fêtes & Cérémonies

• ***Du 10 au 18/10:*** participation à la semaine Saveurs Nature avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux. Randonnées et Marché de producteurs. Éventuellement autres animations. Office de Tourisme

• ***Dimanche 18/10:*** Salle des Fêtes, Crillon show Association de Crillon

• ***Lundi 19/10:*** 17 h 30, Salle des Fêtes, Cinéval Totally Spies

• ***Lundi 19/10:*** 20 h 30, Salle des Fêtes, Cinéval Le Coach

• ***Du jeudi 15/10 au vendredi 23/10:*** Chapelle des Pénitents Gris, exposition de Travaux d'aiguilles, Un Point de plus

• ***Dimanche 25/10:*** Lac du Paty, Castagnade offerte à tous Lei Pescadou dou Paty

• ***Samedi 31/10:*** 19 heures à 23 heures, Salle des Fêtes Soirée, Dance Floor (12 à 16 ans), Sport Jeunesse et Loisirs

• ***Du 31/10 au 1/11:*** Caromb et ses alentours, Journées Portes Ouvertes : ateliers d'artistes, Office de Tourisme.

Novembre

• ***Mercredi 11/11:*** 11 heures monument au mort, dépôt de gerbes, Mairie de Caromb

• ***Samedi 14 /11 :*** 20 heures, Salle des Fêtes soirée Boney M, Vieux crampons

• ***Samedi 21/11:*** Salle des Fêtes, Théâtre École Saint Joachim

• ***Dimanche 22/11:*** Salle des Fêtes, Théâtre École St Joachim

Décembre

• ***Samedi 5/12:*** Salle des Fêtes, Téléthon, Comité Téléthon

• ***Dimanche 6/12:*** Salle des Fêtes, Téléthon, Comité Téléthon

• ***Samedi 19/12 :*** repas du 3e âge, Salle des Fêtes, CCAS

« Un Point de plus » à la chapelle des Pénitents gris

- **Le samedi 17/10/09 et le dimanche 18/10/09** de 10 h à 18 h : présence de deux créatrices et une mercière.
- **Du lundi 19/10/09 au vendredi 23/10/09** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Toutes les adhérentes de « Un point de plus » exposeront leurs ouvrages réalisés durant l'année. Elles recevront les visiteurs qui pourront également découvrir samedi et dimanche les dernières nouveautés (toiles, galons, feutrines.). Points de croix, boutis, hardanger… seront encore une fois au rendez-vous de l'exposition qui connaît chaque année un immense succès

La présidente et tous les membres de cette association sont en pleine préparation de cette manifestation qui ravit toujours un très grand nombre de visiteurs.

Réseau Transcove

Le transport à la demande.

Le transport à la demande fonctionne comme une ligne de bus ordinaire, à la seule exception qu'une réservation par téléphone est demandée. Bien entendu, si aucune réservation n'a été enregistrée pour un arrêt, celui-ci ne sera pas desservi.
Le transport à la demande mode d'emploi :
1. Choisir le trajet et l'horaire qui vous convient
2. Effectuer la réservation, au plus tard la veille pour le lendemain ou au minimum 4 heures avant la course pour le jour même, par téléphone au : **0 800 881 523** (Numéro Vert)
Votre demande est prise en compte, le chauffeur est au rendez-vous.
3. Se présenter à l'arrêt, à l'heure convenue.
4. **Régler la course au conducteur qui délivrera un ticket valable 1 heure en correspondance sur le réseau Trans'Cove**.

Léopoldine

Hommage à la fille de Victor Hugo qui s'est noyée à Villequier dans la Seine.

Léopoldine, tu n'es pas sage
Il faut vite apprendre à nager
Ne t'éloigne pas trop du rivage
Pense à ce qu'il peut t'arriver.

A l'heure où blanchit la campagne
Prends ton maillot, viens avec moi
Par les vallons, par les montagnes
Le vent est doux, presse le pas.

Arrivée près de la plage
Regarde la Sei ne coule à tes pieds
Traverse-la, perds pas courage
Et vois comme c'est beau Villequier.

La bruyère fleurit sur la rive
J'aimerais t'en faire un bouquet
Loin, je vois ta silhouette vive
Accourir au milieu des prés.

Et souviens-toi bien de la rose
Qui n'a vécu qu'un seul été
Prends garde à la douceur des choses
Il faut vite apprendre à nager...

Anne Cléo, 1er prix du concours de poèmes de l'O.T.

NUMÉROS UTILES

Mairie : 04 90 62 40 28
École primaire : 04 90 62 41 92
École maternelle : 04 90 62 40 11
Crèche : 04 90 28 07 71
CCAS : 04 90 62 40 28
Centre aéré : 04 90 62 40 28
Office de tourisme : 04 90 62 36 21
CoVe : 04 90 67 10 13
Centre des Impôts : 04 90 63 83 00
ANPE : 04 90 63 00 48
Assedic : 04 32 85 04 68
Mission locale : 04 90 60 25 80
Transport à la demande (Trans'CoVe) : 0 800 881 523
TAXI : 04 90 66 52 89 – 06 10 24 49 11
Crédit Municipal de Carpentras :
Établissement Public de crédit et d'aide sociale : 04 90 63 40 00

URGENCES

Pompiers : 18
SAMU : 15
Police Secours : 17
Commissariat : 04 90 67 62 00
Gendarmerie : 04 90 63 09 00
Police municipale : 04 90 62 40 28
Hôpital de Carpentras (urgences) : 04 32 85 90 00
Pôle Santé - Maternité : 04 32 85 88 88
Synergie Polyclinique : 04 32 85 85 85
Centre anti poison : 04 91 75 25 25
Centre grands brûlés : 04 91 94 16 69
Aide aux victimes : 04 90 86 15 30
Allo enfance maltraitée : 0800 05 41 41 ou 119
Drogues info-service : 0800 23 13 13
Fil santé jeunes : 0 800 235 236
Écoute Santé : 0 800 150 160
Sida info-service : 0 800 840 800
Sos amitié : 04 90 89 18 18
Sos maltraitance des personnes âgées : 04 90 80 04 00
Sos alcool : 04 90 86 31 08
Accueil sans abri : 0800 30 63 06 ou 115
EDF Carpentras : 0 810 333 584
GDF Carpentras : 0 810 893 900

Le Vinaroz

Depuis octobre 2007, ce sont Rosa et José Alcala qui ont quitté leur boulangerie pour s'investir dans la restauration, toujours sur le Cours de la République.

Du choix dans les plats cuisinés, une grande variété de pizzas et de succulents desserts vous y attendent, tout fait,

Les nombreux moulins de Caromb, jadis…

Le nombre de moulins de Caromb a varié avec les époques, bien entendu : en 1614 et 1691, la commune gère sept moulins et certains particuliers possèdent même leur propre moulin. Ce nombre est à peu près constant pendant les siècles qui suivent. Il décroît peu à peu à partir de 1820 et, à la fin du XIX^e^ siècle, il ne restera que trois moulins en activité, puis un seul en l'an 2000, que nous connaissons tous.

La culture villageoise n'étant pas la chose du monde la mieux partagée, le nom des moulins varie suivant l'humeur et la fantaisie de nos scribes comptables. On écrit les noms, en général, comme ils se prononcent dans le village : par coutume phonétique. L'écriture du nom est secondaire. Nom du lieu-dit, du propriétaire ou du meunier ? Nul ne le sait. De 1558 à 1566 on trouve trace d'un « moulin Mèze », puis en 1643, on trouve trace du « moulin Pigne », ou encore du moulin « Boulanger », « Malaud », « Moulin des os », « Cachet », « Pène », « Fène », ou du « Moulin Neuf » (de 1578 à 1765), « de l'hôpital », « Buix », « Blayet », ou encore « le moulin de la place », « Gène » (ou « Fène » ?)

Où étaient-ils situés ?

En fait, dit Jean Gallian, « il est très difficile de savoir où étaient situés les moulins » de Caromb. Il existe bien une carte du village réalisée par M. R. Visserot (d'après les plans dressés par M. Romière en 1914), qui indique leur emplacement mais il n'est pas aisé pour autant d'associer leur nom et leur emplacement.

Moulins à huile d'olives, « à sang » ou à farine, ils avaient tous besoin de l'énergie hydraulique (ou de la force animale). Cela limitait leurs possibilités d'emplacements et les problèmes ne manquaient pas : en 1755, par exemple, les deux moulins « le Neuf » et « le Buix » prennent des décisions : « On videra, par un conduit souterrain les eaux des deux moulins pour qu'elles dégorgent hors de la ville et ne dégradent pas la rue descendante sous la Boucherie, impraticable par les glaces d'hiver. » Douze ans plus tard, on se plaint que les eaux se répandent dans les rues jusqu'à la porte Neuve et on décide de faire des « gorgues » en pierre de taille pour les conduire hors des remparts par le chemin le plus court… Huit ans plus tard, on revient sur la nécessité de refaire complètement, par un conduit souterrain, la rue de la Motte qui est dégradée par les eaux, Dès le début du XIV^e^ siècle, les nobles n'exploitent plus eux-mêmes les moulins qui sont, en réalité, « affermés » et administrés par les représentants de la communauté. Dans ce cas, le seigneur touche un « cens » annuel en espèces ou se réserve une part des revenus qui varie entre le quart et la moitié des revenus annuels. La communauté participe alors aux réparations du bâtiment et aux travaux d'entretien de la digue et du canal d'amenée.

C'est ainsi que « Le Buix » change sa meule et son « accoutrage » (ajustement), la réparation de sa porte près de la Boissière avec sept éminés de « gip » (plâtre) de Mormoiron… Deux ans plus tard (en 1664) il lui faut un « houlme » pour le « casteau » (un orme pour sa charpente) et cela n'est pas facile d'accès « car il faut rompre la coupe pour installer les meules et rebâtir les licts des moleyrons ». Un maçon est récompensé, en 1703, pour avoir, par deux fois, éteint le feu qui avait pris à la cheminée de ce moulin.

Un « moulin à sang »

Ce moulin possède une « crèche pour la bête ». En 1691, la muraille du moulin doit être modifiée car elle empêche la bête de tourner « rond » pour faire tourner la molette sur la pierre fixe… Au mouvement alternatif vertical du pilon dans le mortier ou alternatif horizontal de la molette sur la table, succède, en effet parfois, le mouvement circulaire. Il suffit de donner à la pierre mobile une forme ronde et de la monter sur un pivot pour obtenir les premiers « moulins à sang »

Ces moulins de dimensions imposantes étaient actionnés par des animaux, moulins à manège (jadis même par des esclaves arc-boutés aux timons) : ils ont été développés par les Romains chez lesquels l'énergie musculaire des animaux (ou des esclaves) coûtait peu : la nourriture et un entretien minimum. C'est pourquoi le moulin actionné par l'eau, déjà connu à cette époque, ne présentait que peu d'intérêt.

Le Moulin de la Pène

Son nom est incertain dans nos archives : Pène, Peine, Peyne, Penne, Peïne. Il apparaît en 1609. Il est situé dans une rue si étroite que les bestiaux ne peuvent qu'y passer difficilement avec leur charge. On décide de faire paver la rue, car il n'y a aucun moyen de l'agrandir (en juin 1722). En janvier 1760, le banc se rompt en son milieu et on emploie des bandes de fer qui sont aux archives pour le réparer. En mai, il s'ouvre à nouveau et il faut le changer : on met aux enchères l'achat d'un arbre, chêne blanc, noyer ou ormeau. Ne trouvant rien à Caromb, on cherche à Vacqueyras, Beaumes et Sablet, pendant trois jours, en plein novembre. Monseigneur d'Inguimbert en a un, mais il est trop cher, et on préfère, un moment, un ormeau de Caromb, qui ne convient finalement pas : on remet l'achat. Menuisier et consul cherchent encore 4 jours, en vain. En février, le fermier n'a pas pu travailler et on le dispense de sa rente. En mai 1761, un menuisier installe enfin un grand banc. Mars 1765, il est à nouveau rompu et on réussit, cette fois, à le faire remplacer… en septembre 1766 !

Le « Moulin des os »

Appelé moulin des os ou « merilhoum » (noyaux ou marc) ou encore « moulin des grignons », c'est un moulin « de ressence » : un moulin à traction animale, puisque l'on fait, ici encore, une crèche pour les bêtes (1676). Sa taxe est de 117 florins (1609). Au début du XVII^e^ siècle, Caromb est déjà pourvu d'un moulin à noyaux car il est référencé (1601), lorsque le fermier, Étienne Guichard, obtient un sursis pour le paiement de 300 écus qu'il doit sur sa rente. La rente est renouvelée en 1609, puis 1613 pour 300 écus ou 1 500 florins, en 1722 aussi. Il est à nouveau arrenté en 1660. Une affaire est plaidée contre le fermier qui touche le paiement des noyaux d'olives (1665). L'année suivante, et peut-être à cause de cette affaire, on lui accorde un rabais sur sa rente. En 1782, juste avant la Révolution, on transforme le moulin à rouage sous l'hôtel de ville, en moulin « à grande meule » en achetant meule, coupe et espérance au chevalier du Barroux qui a détruit son moulin.

Pazzi, l'historiographe du Comtat, vante la qualité des huiles produites à Caromb en 1808. En 1900, la production carombaise d'olives est de 400 tonnes. Au début du XX^e^ siècle le nombre de moulins à huile se réduit de… trois à un. La triste gelée mémorable de 1956-1957 est fatale à nos vergers, mais notre dernier moulin tourne toujours (le moulin Haut) qui accueille toujours les récoltes de Caromb et des communes voisines. Quatre générations se sont ainsi succédées pour extraire, à Caromb, une huile d'olive magnifique (depuis 135 ans !) chez les Haut. La cinquième prépare actuellement la continuité pour maintenir la tradition familiale. Ce sont aujourd'hui Jean-Noël et Raymond Haut qui perpétuent le savoir-faire traditionnel et artisanal d'un magnifique vieux métier. Le matériel de fabrication de l'huile bien que modernisé régulièrement, a toujours conservé l'ancestral et simple principe du « broyage par meule et malaxage ». L'huile nouvelle obtenue est alors centrifugée pour donner un pur jus de fruit naturel : Exclusivement issue de vergers du Comtat Venaissin, la « Verdale de Carpentras » (ou « Aglandau ») est une olive qui se récolte encore verte à partir de la mi-novembre et qui est destinée à la fabrication de cette huile primée et récompensée depuis des décennies Le principe d'extraction de première pression à froid, associé à un terroir privilégié, lui permet de proposer un produit naturel de qualité exceptionnelle qui permette au moulin Haut d'obtenir des Médailles d'Or pour sa production au Salon de l'Agriculture.

Aujourd'hui, Caromb est devenu le plus important verger oléicole du Vaucluse.

Source : Jean Gallian

Lou cantoun d'óu prouvençau

Lou tèms di cauco

Après la meissoun, fau cauca lou blad. Pèr acò alestissèn l'iero, emé lis eissado rasclan l'erbo e garan tóuti lis entramble. Uno fes qu'acò es fa, bagnan emé de ferrat d'aigo tout ço qu'avèn alesti.
Pèr dessus espandissèn de paio de pertout e passan lou roulèu emé lou miòu pèr ensaca de terro. Un bon moumen après garan la paio e poudèn adurre la meissoun. Aqui fau la desparti sus la surfàci bèn proupreto e coupa li liame di garbo ; atalan lou miòu au moulieroun e coumènço lou travai de la patiènço : viro que viraras souto lou soulèu dóu mes de juliet, d'en proumié sus uno mita de l'iero, pièi sus l'autre mita enterin que moun paire e moun fraire bourroulon lis espigo emé de fourco pèr que fugon escrachado de tóuti li biais.
Tres ouro après lou mai gros de l'obro es fa mai pas acaba. Sèmpre emé li fourco campejan la paio e enaussan lou paié, e acò fau saupre faire pèr pas que s'aclapo d'un biais o de l'autre. Pièi emé d'escoubo e de rediable fasèn un mouloun de gran e de póussié mescla pèr lou venta lou lendeman.
De grand matin, alestissèn lou ventaire ; aqui fau l'ourienta dóu biais que boufo lou pichot èr que ié disèn l'auro. Moun paire arrapo lou mandre pèr faire vira lou ventadou e acò se fai pas soulet : moun fraire vujo lou blad aqui subre e iéu règle la davalado dóu póussié sus lou sedas ; fau pièi aganta lou blad que cabusso darrié sus un bourras. Pièi vers vuech ouro, boufo un vènt que chanjo de caire que ié disèn eici la ventouiro (o ventoureso) : fau mai vira lou biais dóu ventaire.
Après agué remplaça moun paire à-de-rèng poudèn dire que lou mai gros de l'obro es fa, ensacan lou blad bèn lisc e lou mountan au granié.
Nous rèsto plus qu'à faire teleto pèr nous espóussa
Quàuquis an plus tard, samenan plus de blad, plantan tout en vigno e, aguènt acaba d'aquéu travai que se fasié à la calour de juliet pèr cauca e de graand matin pèr lou ventage, a faugu s'asata à de nouvèlli culturo tant bèn que mau, e maugrat acò sian un pau regretous dóu tèms di cauco que s'es acaba en dès-nòu-cènt-cinquanto.

Jean-Marie Carle, de La Carounenco

La traduction se trouve sur le site internet de Caromb

Gramaci Frederi Ribas

Adeja dins lou darrié numerò dóu JDC parlave de Frederi Ribas. Sabiéu que malautejavo, mai cresiéu pas que lou mau l'aclaparié autant-lèu. Es éu qu'es à l'óurigino di placo en lengo nostro que soun clavelado dins lou vièi Caroun. N'en pode dire un pau mai.
Un jour, pèr la journado dis assouciacioun, au mes de setèmbre, nous boufè dins l'auriho que sarié mestié de faire quicon pèr apara noste patrimòni prouvençau : l'idèio di placo venié de greia. Se sian rescountra e ai aprés à lou miés counèisse : èro un ome bon, sena, que charravo jamai pèr rèn dire, que voulié servi soun vilage qu'amavo tant. Tóuti si paraulo èron lou rebat de soun èime aprouvençali, aparaire di tradicioun. L'ai pièi entendu pèr uno charradisso sus lou « Prefantasti » : èro pas coume d'ùni que brassejon sus lou pountin pèr rèn dire ; sa moudestìo, sa couneissènço de la culturo terradourenco lou fasien parla à bèl èime pèr dire de causo simple, mai pleno de verita e de bon sèn. Es aquel image qu'enlusis moun souveni.
Au noum de nosto assouciacioun, La Carounenco, e de tóuti si sòci, vole manda à sa mouié e touto sa famiho nòsti sentimen adoulenti, entristesi e clafi de recouneissènço. Uno grando capelado à n'aquéu Carounen de la bono, Frederi Ribas, pèr aquelo obro coumplido e que soubrara un testimòni de soun amour pèr soun païs.

Reinié Didier,
presidènt de La Carounenco.

Amis Carombais, Amis de la Poésie…

*Après avoir rendu hommage aux enfants disparus de Caromb, il était tout à fait naturel dans ce billet poétique de vous présenter mon poème : « Caromb » (Mon pays…) que j'ai eu le plaisir de composer il y a quelques années déjà. Caromb est notre pays où nous avons le privilège d'habiter dans une douceur de vivre et dans l'harmonie de ses paysages qui l'environnent dans cette Provence bénie des dieux. Caromb est notre pays que nous aimons tant, blotti dans le cœur de notre magnifique région Comtadine qui nous prodigue toutes ses richesses pour le bonheur de tous ses enfants. Amis Carombais, en vous remerciant de votre compréhension. Je vous présente mon poème : C*aromb. (Mon pays…). Roger Carle

Caromb (Mon pays…)

Caromb, notre village, au sein du vieux Comtat,
D'une tendre ferveur pour toi notre cœur bat.
J'ai eu très grand plaisir, Caromb, de composer
Ce poème qu'en moi j'avais toujours porté.

Je flânais sur le haut du Serre de Modène
Et l'idée m'est venue d'écrire ce poème.

Si beau panorama s'ouvrait devant mes yeux,
Que j'avais le regret, je vous l'avoue, mon Dieu,
De ne pas être Hugo, Ronsard ou Baudelaire,
Ces magiciens des mots, connus du monde entier.
Ne suis qu'un vigneron – à chacun son métier –
Petit poétaillon amoureux de sa terre.

Donc, j'admirais Caromb, son clocher, son beffroi.
Au loin, se profilait le château du Barroux,
Et en toile de fond, notre ami le Ventoux.
Ô magie du moment et douceur de l'émoi !

Caromb, ça sonne clair comme un coup de clairon
Il vibre et il résonne avec amour, ce nom…
Qu'elle est grande, ma joie d'être enfant de Provence,
D'habiter ce pays en cette belle France !

Caromb, telle une ruche, est toujours en éveil,
C'est la gerbe au soleil exhalant ses senteurs,
La plus modeste fleur y est une merveille :
Ô Caromb, mon pays, je te porte en mon coeur.

Le 11 février 1990
Je dédie ce poème aux Carombais

Don à la Commune

M.onsieur Bernard LEOTARDI, suite à son exposition de tableaux (figuratif et abstrait) à la salle des Pénitents Gris début juillet, a fait don d'une de ses œuvres à la Municipalité. Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal ainsi que les employés de Mairie remercient ce généreux donateur. Encore une fois merci à lui.

Les fêtes de l'été...

Fête de la musique, des écoles, des Alpines, de la figue, joutes du Paty, festival de Tango, festival de Country, moules frites, Tremplin des Artistes, brocante...